

BTS Economie Sociale et Familiale (ESF)

FORMAT PROPOSÉ ► APPRENTISSAGE

Le titulaire du BTS Économie sociale familiale est un expert de tous les domaines de la vie quotidienne : alimentation-santé, budget, consommation, environnement-énergie, habitat logement.

Il réalise des études techniques sur ces domaines et formule des propositions en fonction des besoins des usagers qu'il a au préalable identifiés. Il peut également concevoir et conduire des actions de conseil et d'animation autour de ces domaines. Par ces activités, il participe à l'impulsion des évolutions de comportements individuels ou collectifs, dans un contexte de développement durable.

Objectifs de la formation :

- Élaborer un conseil en vie quotidienne dans les domaines de l'économie-consommation, de l'habitat-logement, de l'environnement- énergie, de la santé-alimentation-hygiène
- Conseiller sur l'usage des ressources numériques liées à la vie quotidienne
- Concevoir et mettre en œuvre des actions pour la gestion locale de l'environnement et des flux
- Élaborer un conseil budgétaire, constituer un dossier de financement
- Assurer une veille technique, scientifique, juridique sur les dimensions de vie quotidienne
- Accompagner au montage de dossiers de demande d'aide (pour l'amélioration de l'habitat) Identification
- Planifier et/ou coordonner des activités en lien avec la vie quotidienne au sein d'un service ou d'un établissement
- Gérer les produits, les matériels, les équipements
- Assurer une veille de l'état des espaces de vie
- Assurer la qualité du service rendu
- Participer à la logistique administrative et comptable du service, de la structure
- Participer à la gestion des locations et de l'hébergement
- Accueillir, orienter le public
- Analyser les besoins d'un public
- Concevoir et/ou conduire des actions d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne
- Évaluer les actions mises en place
- Participer à l'animation de la vie quotidienne au sein d'une structure, d'un service (convivialité, vivre ensemble)
- Gérer le budget d'une action
- Élaborer une communication à destination de différents publics
- Mobiliser l'environnement numérique
- Coordonner une équipe
- Participer à la définition des profils de postes et des compétences associées, au sein de l'équipe
- Participer à la gestion de l'équipe
- Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles
- Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle
- Participer au suivi des partenariats engagés par les structures

Prérequis :

Le BTS ESF est accessible à tout titulaire baccalauréat général, technologique (ST2S, STMG) ou professionnel (ASSP, SPVL, Animation, SAPAT).

L'inscription en BTS nécessite obligatoirement l'obtention d'un Baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé dans le RNCP au niveau IV, ou d'un diplôme reconnu conjointement par la France et un Etat partenaire.

Le programme :

Matières dispensées au sein du centre	1ère année	2ème année	Total
Expertise et conseil technologiques en vie quotidienne	237	172	409
Organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement	87	108	195
Animation, formation dans les domaines de la vie quotidienne	130	120	250
Communication professionnelle - animation d'équipe	22	65	87
Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale	54	65	119
Langue vivante étrangère	43	43	86
Actions professionnelles	32	32	64
Examens blancs	70	70	140
Total année en contrat d'apprentissage	675	675	1350

Compétences et qualités requises :

- Être intéressé(e) par l'accompagnement, le conseil aux personnes et l'actualité sociale (cet intérêt pourra être attesté par une expérience de bénévolat)
- Disposer de capacités d'écoute et de communication
- Être pourvu(e) de qualités d'autonomie et d'organisation
- S'exprimer et communiquer correctement à l'écrit et à l'oral pour s'inscrire dans un travail en équipe, échanger avec les professionnels du secteur
- Disposer de compétences scientifiques, techniques et sociales pour établir le lien entre un aspect de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, budget, habitat-logement) et la santé, le bien-être

Durée de la formation :

Pour les BTS dans notre lycée, la durée de la formation est de 24 mois pour un total de 1350 heures.

Rythme d'Alternance : 2 Jours en Formation / 3 Jours en Entreprise par semaine.

Accès et périodes d'inscriptions :

Il est INDISPENSABLE et OBLIGATOIRE de formuler vos vœux via PARCOURSUP (plateforme mise en place par le ministère de l'Enseignement Supérieur) y compris dans le cas d'une réorientation professionnelle ou après des études supérieures ou en université.

L'accès à la formation est validé après une étude sur dossier, voire tests et/ou entretien.

La période d'inscription s'étend du 1er Mars de l'année en cours jusqu'à 3 mois qui suivent le début de la formation prévu entre le 1er et 4 Septembre de chaque année.

Coût de la formation :

Pour un BTS en alternance, le coût de la formation est pris en charge par l'employeur via l'OPCO auquel l'entreprise est rattachée. Nous appliquons le niveau de prise en charge (NPEC) défini par la branche professionnelle en accord avec France COMPETENCES.

Durant la formation l'apprenti bénéficie de plusieurs avantages ainsi que d'une rémunération basée sur un pourcentage du SMIC.

Poursuite d'études et débouchés :

Avec l'obtention du BTS ESF, vous pouvez poursuivre vos études via une LICENCE PROFESSIONNELLE du champ sanitaire et social (Intervention sociale, Ressources Humaines...) ou un Diplôme d'État CESF (Bac+3) et poursuivre ensuite vers un MASTER (en alternance ou en initial)

Le titulaire du BTS ESF participe à la réalisation des missions des établissements et des services qui l'emploient sur la base de son expertise dans les domaines de la vie quotidienne : alimentation- santé, budget, consommation, environnement - énergie, habitat-logement.

Vous pouvez être employé dans différentes structures publiques et privées pour être :

- Conseiller : habitat, chargé de gestion locative, aux tuteurs familiaux, en économie domestique, en énergie
- Responsable : animateur de collecte, vie quotidienne dans un établissement
- Animateur : en consommation, en prévention santé

BTS Economie Sociale et Familiale (ESF)

En savoir un peu plus...

Passerelles possibles et positionnement pour entrée en formation

- Si vous avez déjà un diplôme équivalent au BTS, ou bien si vous pensez avoir validé certaines épreuves, sachez que vous pouvez conserver le bénéfice d'épreuves ou d'unités où les notes sont supérieures ou égales à 10/20. La durée de validité d'un bénéfice est de cinq ans à compter de sa date d'obtention. Sachez que vous pouvez également obtenir des dispenses par équivalences. Dans ce cas il est nécessaire de réaliser une procédure de positionnement qui doit prendre place au début du cycle de formation. Cet aménagement doit intervenir avant la signature de la convention ou du contrat. Un positionnement réglementaire est possible, c'est un acte qui vise à aménager la durée de formation des candidats en fonction de leurs études, de leur expérience professionnelle ou des diplômes détenus. Le positionnement a pour objet de fixer la durée de formation qui sera requise lors de l'inscription à l'examen.
- Entrée en formation sans employeur : sous réserve de l'accord du Centre de Formation, et de la place disponible, vous pouvez obtenir un statut de STAGIAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. Ce statut s'applique pour les candidats n'ayant pas encore trouvé d'entreprises et qui aspirent à se former en apprentissage (ATTENTION : délai de 3 mois accordé pour trouver un employeur). Dans cette hypothèse, vous pouvez intégrer la classe des apprentis.
- Entrée en année 2 possible (Sous réserve d'avoir réalisé 675 heures en année 1 et de l'accord du Centre de Formation, et de la place disponible) : en cas de redoublement ou de changement de centre de formation.

L'accompagnement et le suivi en entreprise :

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ pour trouver son entreprise avant le début de la formation est réalisé grâce aux Ateliers de Recherche d'Entreprises (ARE) de Provence Formation. Ces ateliers peuvent être hebdomadaires ou bimensuels, ils offrent à chaque jeune pré-inscrit un soutien, des méthodes et des conseils (CV, entretien d'embauche, stratégie de prospection...) pour affiner son projet professionnel et trouver son employeur en alternance.

* en alternance

Ils sont assurés durant la période de formation par un tuteur nommé au sein de l'entreprise et un formateur du centre. Ce suivi a pour objectif de permettre au jeune salarié de capitaliser la formation reçue et de se stabiliser au sein de son équipe. Il s'appuie sur la mise en place d'un livret de suivi en entreprise, basé sur des entretiens de tutorat réguliers et des visites en entreprise.

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Provence Formation privilégie le FACE A FACE PEDAGOGIQUE. Le recours à la formation à distance reste une exception en cas de circonstance exceptionnelles (absences d'un formateur / mesures imposées par l'Etat ou le Rectorat...)

A noter : l'utilisation des plateformes numériques (ex : TEAMS) est encouragée pour permettre aux formateurs de déposer leurs cours en ligne, ainsi que des exercices pédagogiques

Équipe constituée de professeur de l'Éducation Nationale et de formateurs professionnels :

- Travail pédagogique interdisciplinaire
- Cours théoriques, travaux pratiques, travaux dirigés, mises en situations professionnelles

Modalités d'évaluation :

Les évaluations sont de deux natures :

- Les évaluations mises en place à intervalles réguliers, réalisées par les formateurs dans leurs matières respectives
- Les Partiels (ou BTS BLANCS) qui ont lieu 2 fois par an, durant une semaine entière, (dans les conditions de l'examen final, en y appliquant les mêmes coefficients)

La moyenne obtenue en combinant ces deux types d'évaluation permet de noter l'apprenti/e et de constituer une moyenne,

notée sur le bulletin trimestriel.

Accessibilité :

Un candidat en situation de handicap peut entrer dans nos sections en apprentissage, il n'y a pas de limite d'âge dès lors que vous avez une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Tout employeur, privé ou public, entreprise, association, profession libérale peut conclure un contrat d'apprentissage avec un apprenti en situation de handicap (avec la mise en place d'un P.A.P : Projet d'Accompagnement Personnalisé).

La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) est une décision administrative que l'on peut demander à la MDPH : elle ouvrira un certain nombre de droits à la personne qui en bénéficie.

Vous pouvez joindre l'un de nos référents handicaps mobilisés sur l'alternance pour vous conseiller, en contactant le lycée dispensant la formation qui vous intéresse.

Inscriptions à l'examen final :

Le BTS (Brevet de technicien Supérieur) est un diplôme de l'Education Nationale qui doit être validé par le passage d'un examen. Il s'agit d'un diplôme national de l'enseignement supérieur classé au niveau 5 du cadre national des certifications.

Les candidats ayant préparé le brevet de technicien supérieur par la voie scolaire ou par la voie de l'apprentissage présentent obligatoirement l'examen sous la forme globale à l'issue de leur formation, sauf dérogation qui peut être accordée par le recteur de région académique pour les candidats bénéficiant des dispositions du troisième alinéa de l'article D. 643-6, de l'article D. 643-7 ou de l'article D. 643-8.

Les inscriptions pour le passage de l'examen du Brevet de Technicien Supérieur sont généralement ouvertes de mi-octobre à mi-novembre pour des épreuves se déroulant en mai-juin de l'année suivante. Elles sont réalisées par le service vie scolaire de notre établissement. Elles se font en ligne sur le site de l'académie par le Lycée de Provence Formation.